

BLV Mag

Octobre 2021

n° 204



DOSSIER

AMÉLIORER
VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Sommaire

4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
Améliorer votre pouvoir d'achat

10 **La ville s'engage**
Pour le bien-être animal

11 **Vie d'asso**
La semaine bleue, un élan du cœur

12 **Le portrait**
Marie-Charlotte Soydara

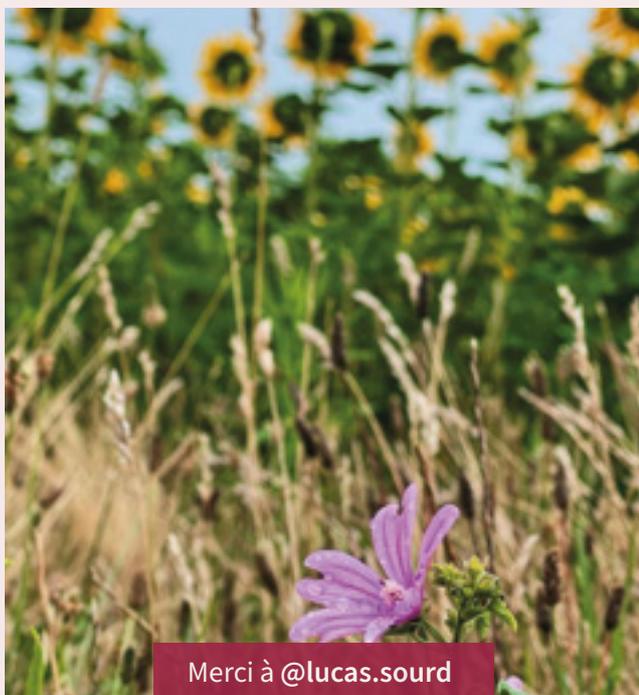
14 **Tribunes**
Libre expression

15 **L'état-civil
et les brèves**



La photo du mois

Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Merci à @lucas.sourd

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Laurent Miraglia, un policier municipal à la fibre artistique.

Depuis maintenant dix ans, cet agent aime son métier qu'il décrit comme une mission de proximité, de contact direct avec les citoyens. À ses heures de loisirs, il dessine beaucoup, s'inspirant d'anecdotes de vie et d'actualité de sa commune. Autodidacte, il pratique par plaisir l'art de la caricature et a créé un journal de bord. Désormais, chaque mois, le BLV Mag sera illustré par l'un de ses dessins.

“ **Bourg-lès-Valence accueillera au début de l'année 2022 la première Maison du Pouvoir d'Achat de France.** ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

La thématique du pouvoir d'achat est un sujet qui revient fréquemment dans le débat public en France. Plusieurs candidats, lors des élections présidentielles, précédentes ou à venir, font de ce sujet un enjeu national.

À Bourg-lès-Valence, avec pragmatisme et détermination, j'ai souhaité faire du pouvoir d'achat une cause locale. D'abord en baissant de 2% par an le taux d'imposition durant 6 ans. Mais aussi, en initiant il y a plus de 3 ans, une complémentaire santé négociée au profit des habitants, puis en complétant le dispositif d'un achat groupé d'énergie verte, pour vous permettre de faire des économies et de vous redonner du pouvoir d'achat. Des dispositions bienvenues, particulièrement dans cette période où les prix de l'électricité et du gaz augmentent.

Pour aller plus loin, Bourg-lès-Valence accueillera au début de l'année 2022 la première Maison du Pouvoir d'Achat de France, un lieu unique dédié à votre pouvoir d'achat. Dans un premier temps, cette « Maison » rassemblera les offres existantes de mutuelles et d'achat groupé d'énergie verte. Elle sera ensuite complétée par d'autres services négociés exclusivement pour vous.

Comme toujours, l'équipe municipale est attentive aux politiques publiques innovantes. Chaque fois qu'une idée semble pertinente et adaptée à vos besoins, elle n'hésite pas à travailler, étudier et mettre en œuvre les projets.

Je vous invite à découvrir plus en détail cette nouveauté dans le dossier de ce BLV Mag d'octobre.



BLV Mag • Directeur de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Nina Parisi • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Nina Parisi, Yoann Prin • Impression : Menard • Tirage : 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : octobre 2021 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image

LES MÉTIERS D'ART S'EXPOSENT À LA CARTOUCHERIE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, s'est tenue l'exposition des Métiers d'Art. Au cœur du site de la Cartoucherie, riche patrimoine historique de Bourg-lès-Valence, créateurs de bijoux, ébénistes et artistes peintres ont partagé la passion de leur métier auprès d'un public admirateur venu des quatre coins de la Drôme et de la Région.



18 et 19 septembre



21 au 23 septembre

8^e EDITION DU SALON TECH & BIO

Ce salon international a accueilli plus de 18000 visiteurs durant 3 jours. Organisé sur le merveilleux site du lycée agricole du Valentin, véritable poumon vert de Bourg-lès-Valence, cet évènement est incontournable pour le monde professionnel agricole. Devenu une référence en Europe, ce salon présente de nombreux atouts pour la commune en terme de valorisation d'image de notre ville et de retombées économiques. Le salon Tech & Bio vous donne rendez-vous en 2023 !





1^{er} septembre

DÉMARRAGE DU CHANTIER DE LA PASSERELLE

Début septembre, s'est tenue la première réunion de chantier de la future passerelle qui reliera le Vieux-Bourg à l'Île-parc Girodet. Ces échanges ont marqué le point de départ d'un projet architectural exceptionnel et unique en France qui va démarrer en début d'année 2022.



18 septembre

JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Avec un temps clément, petits et grands se sont retrouvés sur l'Île-parc Girodet où animations, spectacles et balades étaient au programme. Comprendre pourquoi il est important de respecter la nature, la Journée de la Biodiversité, organisée en partenariat avec la Ligue de la Protection des Oiseaux de la Drôme, reste un enjeu important pour les futures décennies.

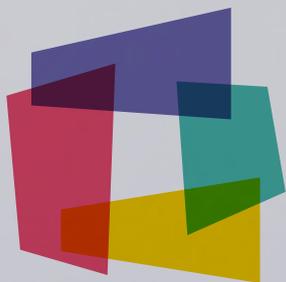
DEUXIÈME ÉDITION DE LA BLV ESPORTS

Initiée en 2019, la BLV Esports est un événement dédié aux jeux vidéo et au e-sport. Plus de 100 gamers ont participé à une compétition sportive pour s'affronter sur les jeux vidéo phares du moment : *Super Smash Bros Ultimate*, *Hearthstone Battlegrounds*, *League Of Legends*, *Counter Strike*... Bourg-lès-Valence affirme sa volonté de s'imposer comme une ville incontournable de l'e-sport !

2 et 3 octobre



© Fred Moulin



LA MAISON DU POUVOIR D'ACHAT



S'ENGAGER POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Forte du succès de la mutuelle communale initiée il y a maintenant 3 ans et après une opération réussie d'achat groupé d'énergie verte, la municipalité souhaite aller encore plus loin en faveur de votre pouvoir d'achat.



Un lieu pour vous permettre de faire des économies...

Plusieurs centaines de Bourcaines et de Bourcains ont bénéficié de la complémentaire santé négociée et près de 2 000 foyers de l'achat groupé d'énergie verte. Convaincue que le pouvoir d'achat est

un enjeu du mandat 2020-2026, la municipalité souhaite innover en lançant la première Maison du Pouvoir d'Achat de France.



Qu'est-ce qu'une Maison du Pouvoir d'Achat ?

Il s'agit d'un lieu au sein duquel les habitants de Bourg-lès-Valence pourront se rendre pour bénéficier de tarifs négociés. Cette Maison se traduira par l'ouverture de permanences les lundis après-midi en Mairie.

L'ensemble des offres existantes en matière de complémentaire santé, d'électricité ou de gaz seront disponibles pour les Bourcaines et les Bourcains.

Sont actuellement à l'étude de nouvelles offres négociées pour compléter cette Maison du Pouvoir d'Achat : abonnements téléphoniques ou internet négociés, abonnements de systèmes d'alarme pour habitation, achats groupés de matériels... À chaque fois, la collectivité lance un appel à projet pour solliciter plusieurs entreprises. Les lauréats sont retenus sur deux critères : la qualité de leurs services et l'effort financier pratiqué pour les Bourcaines et les Bourcains.

À quel moment la Maison du Pouvoir d'Achat sera-t-elle ouverte ?

Les services de la ville de Bourg-Lès-Valence finalisent les dernières modalités pratiques avec les partenaires de la mutuelle communale et de l'achat groupé d'énergie verte.

Dès le début de l'année 2022, une inauguration, en présence de Madame le Maire, officialisera l'ouverture. Les Bourcaines et les Bourcains intéressés pourront ainsi venir découvrir les offres et se renseigner dès le premier jour puis à l'occasion des permanences hebdomadaires.

« J'ai souhaité faire du pouvoir d'achat une priorité du mandat. Je suis certaine que les habitants de Bourg-lès-Valence y seront sensibles. Il s'agit d'un sujet majeur dans l'opinion. C'est une attente réelle et nous y répondons par des mesures concrètes. Dans un contexte national où les prix de l'électricité et du gaz augmentent, je suis convaincue qu'agir localement répond en partie à cette problématique de pouvoir d'achat » explique Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence.

Permanences mutuelle communale négociée

Notre partenaire « *Mutuelle de France SAMIR Entis* », en charge de notre mutuelle communale négociée pour les 3 prochaines années, tiendra des permanences d'accueil et d'informations, sur rendez-vous en Mairie tous les lundis **de 8h30 à 12h**, à compter du **lundi 18 octobre 2021**.

Pour prendre rendez-vous, appeler l'agence SAMIR de Valence au **04 75 81 73 90**. Pensez à apporter les documents relatifs à votre mutuelle actuelle.

Si ces horaires en Mairie ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de rencontrer un conseiller directement sur l'agence de Valence (7 rue Pasteur).

La Maison du Pouvoir d'Achat

Permanences en 2022 : ouverture prévue dès le début de l'année.

Plus d'informations sur le site web de la commune.



Interview d'Étienne Jallet, dirigeant de Wikipower

Rencontre avec Étienne Jallet, dirigeant de la société Wikipower qui accompagne la ville de Bourg-lès-Valence dans l'organisation des achats groupés d'énergie verte.

► Pouvez-vous nous présenter Wikipower ?

Notre vocation est claire. Il s'agit de redonner du pouvoir d'achat aux entreprises comme aux habitants des territoires français. Grâce à un processus de mise en concurrence des différents fournisseurs d'énergie, nous obtenons des tarifs négociés pour le compte d'entreprises ou de collectivités qui souhaitent en faire bénéficier ses concitoyens.

◀ Comment votre mission s'est-elle déroulée à Bourg-lès-Valence ?

Depuis 2019, nous avons mené deux achats groupés d'énergie. Avec l'aide de la communication de la Mairie, nous avons invité les Bourcaines et les Bourcains à manifester leur intérêt pour cet achat groupé. À ce stade, il ne s'agit que d'une simple inscription. Une fois les potentiels bénéficiaires rassemblés et selon leur nombre, Wikipower s'engage dans une négociation avec les fournisseurs. Les meilleurs tarifs possibles seront alors proposés aux Bourcains préalablement inscrits qui décideront alors de souscrire ou non.

► Comment percevez-vous cette première Maison du Pouvoir d'Achat à Bourg-lès-Valence ?

C'est une très bonne nouvelle ! Les élus de la commune ont cru dès le début aux dispositifs de mutuelle communale négociée et d'achat groupé d'énergie verte. Avec cette seconde étape, ils démontrent qu'ils veulent aller encore plus loin. Wikipower s'engagera clairement dans cette démarche et ne manquera pas de valoriser cette première Maison du Pouvoir d'Achat. Cet effet de collectif est une force. En additionnant plusieurs services en faveur du budget des administrés, nous créons un effet de groupe, bénéfique à chacun.





Les chats errants

Chatipi, bien-être félin, quiétude des riverains

Un refuge en bois pour chats errants, financé par la fondation One Voice, association de protection animale, va être installé dans le quartier des Chirouzes.

Les chats de rue tentent de survivre en permanence. Livrés à eux-mêmes et en proie à de nombreux dangers : intempéries, violences urbaines, absence de soins... Leur espérance de vie en est considérablement limitée.

One Voice a développé le programme Chatipi comme une solution éthique à l'errance féline. Elle va ainsi accompagner la Ville de Bourg-lès-Valence dans la stérilisation de 15 chats sans abri. L'association finance et accompagne les mairies s'impliquant déjà dans la problématique des chats errants. Ce projet fait donc partie d'une intention communale bien plus large en faveur de la protection animale. **Chaque année, la mairie s'engage à accompagner plus de 80 chats dans des prises en charge de stérilisation, d'identification et soins.**

Ces actions ont pour objectif de réguler et stabiliser cette surpopulation féline, source de problématiques diverses : hygiène, nuisances sonores, menaces pour la biodiversité.

Chatipi va devenir un lieu de vie pour ces chats en souffrance et va également permettre leur surveillance sur un lieu et un quartier définis. Pouvoir contrôler et intervenir immédiatement en cas de nouveaux chats abandonnés est essentiel pour permettre de limiter leur nombre.

Cette structure d'accueil sera intégrée au paysage et installée dans un espace public dans l'objectif d'un regroupement solidaire autour de la cause des chats de rue et ainsi éviter le nourrissage sauvage.

Une chatte non stérilisée peut mettre bat jusqu'à 12 chatons par an qui, eux-mêmes, vont se reproduire de façon exponentielle.

Il faut une prise de conscience collective. Malgré son engagement, la municipalité ne pourra pas lutter seule. La responsabilité individuelle doit être mise en place en stérilisant son animal de compagnie et en l'identifiant, l'identification du chat étant obligatoire depuis 2012.

Si vous souhaitez participer bénévolement à l'entretien et à la surveillance des chats, contactez-nous.

En savoir +

Renseignements et inscriptions :

✉ secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

🖥 www.one-voice.fr



La semaine bleue met en lumière les dames de cœur

La semaine bleue est une semaine nationale dédiée aux seniors et aux retraités.

Elle a eu lieu du 4 au 10 octobre 2021. Elle fête cette année son 70^e anniversaire. Ces journées nous sensibilisent sur l'implication des retraités dans la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par nos aînés, sur les réalisations et le projet des associations de seniors.



Visites et convivialité offrent écoute, réconfort et compagnie aux mamies et papis bourcains repérés par le Centre Communal d'Action Sociale ou qui se sont signalés.

Le contact avec ces bénévoles est une démarche de proximité pour répondre à la détresse qu'engendre la solitude. C'est un engagement encore plus important en cette période de crise sanitaire.

Des liens d'amitié se tissent durant ces quelques heures passées à discuter autour d'une tasse de thé, d'un jeu de société, lors d'un moment de lecture ou de promenades.

C'est en 1951 que fût créée la « *journée des Vieillards* » qui a pour slogan aujourd'hui « *365 jours pour agir, 7 jours pour le dire* ».

Cette semaine est l'occasion de mettre en avant les initiatives menées sur notre territoire au profit des personnes vieillissantes.

La Ville de Bourg-lès-Valence compte plusieurs actions et initiatives en direction de nos seniors, comme les dames de cœur, un dispositif initié par Madame le Maire. Ce sont des volontaires qui s'impliquent activement dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées de plus 75 ans, soit environ 5 millions de personnes en France.

En savoir +

Renseignements et inscriptions
Centre Communal d'Action Sociale :

☎ 04 75 79 45 78

Sage-femme, un rôle déterminant dans la sensibilisation au cancer du sein

À l'occasion d'Octobre rose, nous avons interviewé Marie-Charlotte SOYDARA, sage-femme installée à Bourg-lès-Valence. Octobre rose est une campagne de lutte contre le cancer du sein qui informe et sensibilise au dépistage.

Merci de vous présenter.

Je suis sage-femme depuis 2008. Après différentes expériences et missions professionnelles dans le milieu hospitalier, je me suis finalement installée en libérale. Il y a moins de pression physique et mentale. J'avais pour projet de faire également de l'échographie. J'ai financé moi-même mon matériel.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir sage-femme ?

J'étais partie sur une première année de médecine, étant persuadée que j'aimais m'occuper des femmes, des enfants et en même temps ce côté un peu technique que demande la profession. C'est un métier vaste fait d'adrénaline et de prévention.

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement dans votre métier ?

Je m'occupe de la femme dans toute sa globalité. J'aime prendre en compte tous les aspects de l'humain, se donner le temps de déceler sa problématique à travers son histoire.

Comment, dans votre métier arrivez-vous à jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le cancer du sein ?

La sage-femme a un rôle important dans la prévention et le dépistage. C'est à travers un examen global, un questionnement assez large, que la consultation nous permet de recueillir les données qui déterminent les facteurs à risques.

Comment se passe le dépistage ?

Des questions sur les antécédents et l'hygiène de vie sont nécessaires lors de la consultation. On cherche ensuite à savoir si elles ont des choses particulières à nous dire sur leur poitrine : potentiels écoulements,

changement d'aspect particulier durant et hors cycles, puis vient un examen clinique où on va faire de la palpation. Puis vient l'examen clinique où on va faire de la palpation. Il est important d'être examiné une fois par an.

En quoi le dépistage est essentiel et quels sont les bons gestes à adopter ?

L'auto-palpation est importante au moins une fois par mois, quand on se lave, on se met de la crème. Ce sont les femmes qui se connaissent le mieux. Les cancers que l'on détecte sont souvent ceux que l'on a dépistés soi-même et non lors d'un examen gynéco.

Le cancer du sein est le cancer le plus répandu mais grâce aux formidables progrès, il se soigne très bien aujourd'hui. Quels messages et conseils donneriez-vous aux femmes ?

L'auto-palpation est essentielle. Il faut regarder sa poitrine dans un miroir, son aspect, remarquer les choses inhabituelles. Comparer les deux seins pour sentir des points potentiellement différents. Ne pas hésiter à consulter, à poser des questions.

En savoir +



www.cancerdusein.org

“ J'aime prendre en compte tous les aspects de l'humain, prendre le temps de déceler sa problématique à travers son histoire. ”



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Faire le choix de l'énergie verte !

Dans un contexte évident où la transition écologique s'impose à chacun d'entre nous, il est plus que jamais nécessaire de répondre, à notre échelle, aux enjeux.

Si notre municipalité l'anticipe depuis déjà de nombreuses années avec, par exemple, un maximum de déminéralisation des sols pour chaque construction nouvelle, elle poursuit aussi ses engagements dans ses choix énergétiques.

Comme vous avez pu le lire dans ce dossier du BLV Mag, depuis plus de deux ans maintenant, un achat groupé d'énergie verte est en place à Bourg-lès-Valence.

Au delà des économies réalisées dans un contexte où le prix du gaz ne cesse d'évoluer, il s'agit aussi d'un parti pris fort en faveur de l'écologie. Nous sommes convaincus qu'un changement de mentalités s'opère. Il ne s'agit pas de consommer moins d'énergie (nous en aurons toujours besoin), l'enjeu consiste surtout à utiliser des ressources issues d'une production décarbonée. C'est notre cap !

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert -
Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle -
Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat -
Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo -
Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Climat : Agissons au niveau local !

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) vient de rendre son rapport. Les collectivités locales, mairies et agglomérations, doivent agir rapidement. Or, depuis 7 ans, notre ville est à l'arrêt.

Notre groupe municipal propose de renforcer les moyens pour améliorer la lutte contre le gaspillage d'énergie, diversifier les ressources, mieux protéger nos terres et ressources en eau - Il faut agir vite et maintenant !

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay -
Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

Tri des déchets : c'est plus simple désormais !

Depuis le 4 octobre, tous vos emballages sont à déposer dans les conteneurs jaunes avec les briques alimentaires, les boîtes de conserves et bouteilles en plastique, tous les sacs, pots, films et barquettes en plastique ou alu, les capsules de café en métal. Seuls ces emballages sont concernés, les autres objets en plastique ou contenant des produits dangereux doivent être déposés en déchetteries.

Stop aux dépôts sauvages ! Opération verbalisation

Face à la recrudescence des décharges et dépôts sauvages, le service propreté et la police municipale sillonnent la ville pour verbaliser les contrevenants qui déposent, en pleine rue, sacs et déchets alors que les containers se trouvent souvent à quelques mètres !

Certains secteurs sont impactés quotidiennement comme au Vieux-Bourg : rues Carnot, Pompéry, côte Saint-Pierre, rues de la Belle Meunière, Vorgine, Louis Berger... Plusieurs verbalisations de 135€ sont régulièrement dressées pour "dépôt et abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés".



Les amendes peuvent aller jusqu'à 1500€. Ces opérations de verbalisation seront multipliées dans les prochaines semaines.

Modification du Plan local d'Urbanisme (PLU)

Consultation du public du 18 octobre au 19 novembre 2021

Le dossier sera à disposition en Mairie de Bourg-lès-Valence, à la Direction de l'Aménagement Urbain, aux jours et heures d'ouverture des bureaux : **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville. Les observations peuvent être transmises sur un registre en mairie, par courriel : consultation.plu@bourg-les-valence.fr ou par écrit : Mairie de Bourg-lès-Valence : 36 rue des Jardins, BP 231, 26500 Bourg-lès-Valence

Les objets de la modification sont :

- Trois orientations d'aménagement et de programme,
- Le règlement des zones urbaines résidentielles et économiques,
- La suppression de l'emplacement réservé n°2 situé avenue Jean Jaurès.

État civil

NAISSANCES

Inaya Rouabhi

Cihan Dinç

Ahmed Fouah

Julia Iskaf Rodriguez

DÉCÈS

Saïd Assadiki

Beser Argun

Yvette Tudela-Costa née Ferreira

Jean-Antoine Gomez

Jean Cizeron

Michelle Cluzel née Degiron

André Floury

Larbi Banoukhti

Odette Souche née Rieu

Marie-Laure Pelissier née Martinez

Yvette Bouteillon née Grillot

Huguette Roudier née Broquet

Sarkis Hawassian

Jean-Paul Boudart

Michel Sagnole

Jean-Claude Béranger

Jean Bard

MARIAGES

Benyahya Lucien / Vioujea Chantal

Château Christophe / Vandenbroucke Eva

Camu Jean-Claude / Nicolas épouse Camu Michèle
(Noces de diamant)

André Steve / Vacher Fanny

Navaro Daniel / Bondarenko Maryna

Benalikhoudja Lyad / Plantevigne Aurélie

Gaillard Rémi / Servoz Fanny

PARRAINAGES

Château Matheïs et Louän

UN NUMÉRO UNE SOLUTION !



0 800 026 500

Service & appel
gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**



Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

BOURG-LÈS-VALENCE